



Communiqué de Presse
Paris, le 20 novembre 2009

Réaction d'ATD Quart Monde au communiqué de l'Elysée
LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE EST INDIGNÉ

Le mouvement ATD Quart Monde découvre avec stupeur et indignation les termes du communiqué de la Présidence de la République, publié à l'issue de la réunion sur la protection de l'enfance à laquelle Pierre Saglio, son président, a participé.

Le communiqué indique la volonté du chef de l'Etat d'organiser, dans les 6 prochains mois, des états généraux de l'enfance, dont le premier objet est ainsi défini dans le communiqué :

« améliorer la transmission de l'information préoccupante, prévue par la loi du 5 mars 2007, pour éviter que le nomadisme de certaines familles ne leur permette d'échapper au contrôle et à la surveillance des services sociaux. »

Pour sa part, le mouvement ATD Quart Monde a rappelé au cours de cette réunion que le premier respect dû aux enfants était de faire en sorte que les adultes référents engagés à leurs côtés (leurs parents, leurs enseignants, leurs éducateurs, les professionnels des services sociaux, etc.) se connaissent pour se comprendre et se respecter.

Le mouvement ATD Quart Monde ne peut accepter que soit ainsi caricaturé et déformé le mandat des services sociaux ramené prioritairement à un rôle de « contrôle et de surveillance » alors que les familles les plus défavorisées demandent à être soutenues dans leur projet familial et qu'elles savent d'expérience que les professionnels sont les premiers sur qui elles peuvent miser pour assurer ce soutien. Comment ces professionnels peuvent-ils s'engager et être soutenus dans cette voie si la première injonction qui leur est faite au plus haut niveau de l'Etat vise prioritairement au « contrôle et à la surveillance ».

Le Mouvement ATD Quart Monde refusera de cautionner des états généraux prenant une telle orientation.

Contact Presse :

Typhaine Cornacchiari

01 42 46 01 69 – 06 18 05 29 83

typhaine@atd-quartmonde.org